

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN
24, RUE HAUTE
1300 WAVRE

N° 200

N O V E M B R E I 9 8 5

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

Prochaine réunion du club : jeudi 21 novembre à partir de 19 H 30 au local habituel "Café de la Paix", place du Sablon à Wavre. Réalisations inter-membres à partir de 20 H 15 (pages 5, 7 et 8). Les lots sont exposés à partir de 19 H 30. M^r P. Jottard distribuera les nouveautés.

Tombola gratuite et tombola payante animées par Joseph Hoeyenbrugge et Francis Lamberg.

Lots de la tombola payante

Belgique N° 1225-30 Enfants handicapés 1962	Valeur : 275 F xxx
Belgique B-F 40 et 41 Reine Elisabeth	Valeur : 150 F xxx
Belgique N° 1278-80 (4) Lépreux	Valeur : 120 F xxx
Belgique N° 1610-13 (2) Zoo Anvers	Valeur : 120 F 0
Belgique N° 1250 (4) Conférence postale	Valeur : 80 F xxx
Belgique N° 1304-05 (4) Pand Gand	Valeur : 60 F xxx
Belgique N° 1290-92 (4) Internationale socialiste	: 40 F xxx
Belgique N° 1344-47 Zoo Anvers	Valeur : 40 F 0

PETITES ANNONCES

Je voudrais échanger timbres-poste oblitérés de Belgique et de France suivant mancolistes.

Théo SONON, avenue du Centre sportif, 53 à Wavre Tél 010/22.61.91.

Offre 25 F pour 100 points Artis-Historia et 30 F pour 100 points Soubry

Recherche un journal des pays suivants : Antigua, Antilles néerlandaises, Bahamas, Barbade, Bélize, Bermudes, îles Caïmanes, République Dominicaine, Dominique, îles Falkland, Guatémala, Guyana, Guyane française, Honduras, Mont-Serrat

Guy OTTEN, rue Haute, 24 1300 Wavre 010/22.25.12

A U D R A P E A U B E L G E S.P.R.L.
 Marchand-Tailleurs
 Confections pour hommes et jeunes gens
 rue Haute, 24 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12
 Depuis soixante-cinq ans à votre service !

C A F E D E L A P A I X
 Cercle d'échecs Club philatélique Union des fanfares
 Deux salles de réunion
 Place A. Bosch, 42 1300 WAVRE Tél 010/22.34.96

Pour toutes vos assurances et prêts
 Pour votre épargne
 BRIGITTE LORGE-LADRIELLE ET MARCEL LADRIELLE
 rue du Chemin de Fer, 15 1300 WAVRE Tél 010/22.23.28
 Ouvert de 9 à 12 H et de 13 à 16 H sauf samedi sur rendez-vous

COTISATIONS

La cotisation pour 1986 reste fixée à 300 F (200 F pour les moins de 25 ans). La moitié de ces sommes sera remboursée aux membres qui compteront au moins cinq présences au cours de l'année 1986. On peut également verser au compte 654-0002229-38 "Cotisations - Club philatélique de Wavre".

SERVICE DES NOUVEAUTES

Les inscriptions pour les abonnements aux nouveautés seront prises lors des réunions de novembre et décembre. Les provisions à verser sont de : 3.300 F pour la France complète; 2.200 F pour Europa; 1.650 F pour la France timbres-poste; 1.100 F pour Monaco et 500 F pour chacun des autres pays. La limite des inscriptions est fixée au 31 décembre 1985. On peut également verser au CCP 000-0795064-52 de M P Jottard, Wavre pour le 31 décembre au plus tard.

T O U S les abonnés au service "Nouveautés" doivent faire connaître leurs décisions pour 1986 quant à ce service. Sans nouvelles de votre part, vous serez considéré comme renonçant aux nouveautés pour 1986.

Mettez-vous donc en règle dès aujourd'hui !!!

Je laisse la plume ce mois-ci à Roger Vervisch, chroniqueur philatélique au journal "LE SOIR".

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE...

Lorsque j'ai commencé à collectionner les timbres-poste, j'ai fait comme tout le monde: je me suis laissé tenter par toutes ces belles images multicolores disposées dans les vitrines. Au hasard de mon inspiration du moment, j'ai acheté une série "Oiseaux" du Burundi; puis des "Masques" du Congo, des "Costumes militaires" du Cap Vert, des "Vieilles voitures" de Monaco. Je n'ai évidemment pas pu résister aux magnifiques coquillages de Papouasie ni au Phacochère de la Côte d'Ivoire...

Un peu plus tard, sans le moindre casque protecteur, je me suis lancé dans la conquête de l'espace. Ces fusées éjectant leurs flammes sur les timbres de Panama et ces spoutniks étirant leurs antennes sur les vignettes russes avaient une telle allure!

J'ai évité, par extraordinaire, la "Lutte contre le paludisme" et l'aventure "Europe"; j'ai horreur des moustiques et je ne parviens pas bien à me représenter l'Europe sous la forme d'un ananas coupé en tranches ou d'une marguerite attendant l'amoureux qui va l'effeuiller. En revanche, je me suis embarqué sur le "Radeau de la Méduse" que me proposait la Mauritanie, j'ai participé à la sauvegarde des monuments de Nubie (une bonne action) et je me suis offert le plaisir de contempler, en format miniature, quelques toiles de Rubens, de Murillo et de Van Gogh. Dans ma candeur naïve, je m'imaginai avoir été très perspicace. J'avais fait, à mon avis, des achats de tout repos. "Tous ces beaux timbres, me disais-je, doivent nécessairement tenter beaucoup d'amateurs. Ils vont donc acquérir de la valeur et je les revendrai sans peine, si un jour je désire m'en défaire.

Au plaisir, j'aurai donc ajouté un bon placement".

Je n'ai compris mon erreur qu'après plus d'un an, le jour où j'ai voulu revendre quelques pièces. Le marchand ne m'a pas ri au nez, parce qu'il était poli, mais il m'a regardé avec commisération et m'a offert, pour mes si beaux timbres, trente pour cent de ce qu'ils m'avaient coûté.

J'ai entrepris alors ce que j'aurais dû faire en premier lieu: lire et m'informer auprès de collectionneurs avertis. J'aurais su d'emblée ce que je sais aujourd'hui: aucune collection n'est plus passionnante que celle des timbres-poste; encore faut-il savoir comment collectionner et ce qu'il ne faut pas faire.

Etre philatéliste, ce n'est pas monter, au petit bonheur, une collection incohérente. Ce n'est pas non plus accumuler le plus grand nombre possible de vignettes multicolores, aussi jolies semblent-elles. C'est au contraire, rassembler avec méthode et précision un nombre plutôt restreint de pièces bien choisies. C'est aussi se fixer un but, déterminer le genre de collection qu'on désire mener à bien et s'imposer une discipline afin, précisément, de construire un ensemble logique et harmonieux.

C'est enfin étudier le timbre, connaître tout ce qui le concerne, ses particularités, sa raison d'être, sa rareté réelle ou apparente et ses perspectives d'avenir. En cela, la philatélie ne doit pas différer de l'art en général. L'amateur d'art non plus n'achète pas le premier tableau venu, ni un vase de foire pour une porcelaine de Chine.

Faute d'une initiation précise et désintéressée, d'une curiosité sans cesse en éveil et d'une documentation bien tenue à jour, le collectionneur de timbres-poste s'expose à de coûteuses erreurs: il y a trop de chausse-trapes placées devant ses pas. On ne s'improvise pas philatéliste. On le devient par l'étude et la réflexion. C'est parce que j'ai acquis à mes dépens un peu d'expérience que je puis vous le certifier.

Roger VERVISCH



Scènes de contes

de XIX^e siècle, les frères Jakob et Wilhelm Grimm ont publié plus de 200 contes et légendes. Le graphiste Georg Rimensberger, de Wil/SG, a choisi quatre contes pour enfants parmi les plus célèbres, dont certains ont même inspiré des musiciens. - 90% du produit des surtaxes iront à la fondation Pro Juventute. Le reste, soit 10%, sera versé à d'autres institutions d'importance nationale s'occupant de tâches d'aide à la jeunesse.

35 + 15 c. Hänsel et Gretel Hänsel et Gretel, chassés de chez eux par leurs parents qui ne parviennent plus à les nourrir, errent dans la forêt; après trois jours, affamés, ils découvrent enfin une maison entièrement faite de pain d'épice. La vieille sorcière qui y habite invite les deux enfants chez elle dans le dessein d'en faire un bon repas. Mais grâce à la présence d'esprit de Gretel, l'infâme projet échouera.

60 + 20 c. Blanche-Neige Jalouse de la beauté de Blanche-Neige, sa marâtre ordonne à un chasseur de la tuer. Celui-ci, pris de pitié, laisse la vie sauve à la gracieuse jeune fille qui trouve refuge dans la maison des sept nains. Ayant appris par son miroir que Blanche-Neige est encore en vie, la marâtre décide de la supprimer elle-même; mais Blanche-Neige échappera miraculeusement à la mort.

80 + 40 c. Le Petit Chaperon rouge En se rendant chez sa grand-mère pour lui apporter des galettes et du vin, le Petit Chaperon rouge rencontre le méchant loup. Sitôt au courant des intentions de la fillette, celui-ci file tout droit chez la grand-mère, la mange, se coiffe de son bonnet, se met dans son lit et attend le Petit Chaperon rouge pour le dévorer lui aussi. Un chasseur parviendra à sauver le Petit Chaperon rouge et sa grand-mère; quant au loup, il laissera sa peau...

90 + 40 c. Cendrillon Cendrillon, méprisée et raillée par sa marâtre et ses deux belles-sœurs, passe ses journées à exécuter les plus sales besognes. La noblesse de son caractère et sa beauté l'aideront toutefois à trouver le bonheur: elle épousera un prince qui la reconnaît grâce à un soulier qu'elle avait égaré. Ses deux belles-sœurs, par punition, deviendront aveugles.

La série Pro Juventute «Le monde de l'enfance» s'enrichira en 1985 de quatre nouveaux timbres reproduisant des scènes de contes. Au cours de la première moitié

Journée d'échanges à Wavre

Suivant une habitude déjà bien ancrée, le Club philatélique de Wavre a organisé dimanche une journée d'échanges consacrée à tous les genres de collections.

Plus de quatre cents visiteurs et plusieurs dizaines d'exposants ont fréquenté cette bourse, plus vivante et attrayante d'année en année.

Parmi les pièces proposées aux collectionneurs, signalons la présence d'un exemplaire du fameux faux *Soir* de novembre 1943, d'un album complet de la collection de chromos parue avant la dernière guerre et consacrée à la reine Astrid...

La prochaine activité importante du club philatélique de Wavre aura lieu les samedi 28 et dimanche 29 juin 1986. A ces dates, aura lieu la prévente du timbre-poste spécial consacré à la ville de Wavre, timbre faisant partie de la série dite «Touristique».

Cette prévente se fera en collaboration avec les deux autres clubs philatéliques wavriens.

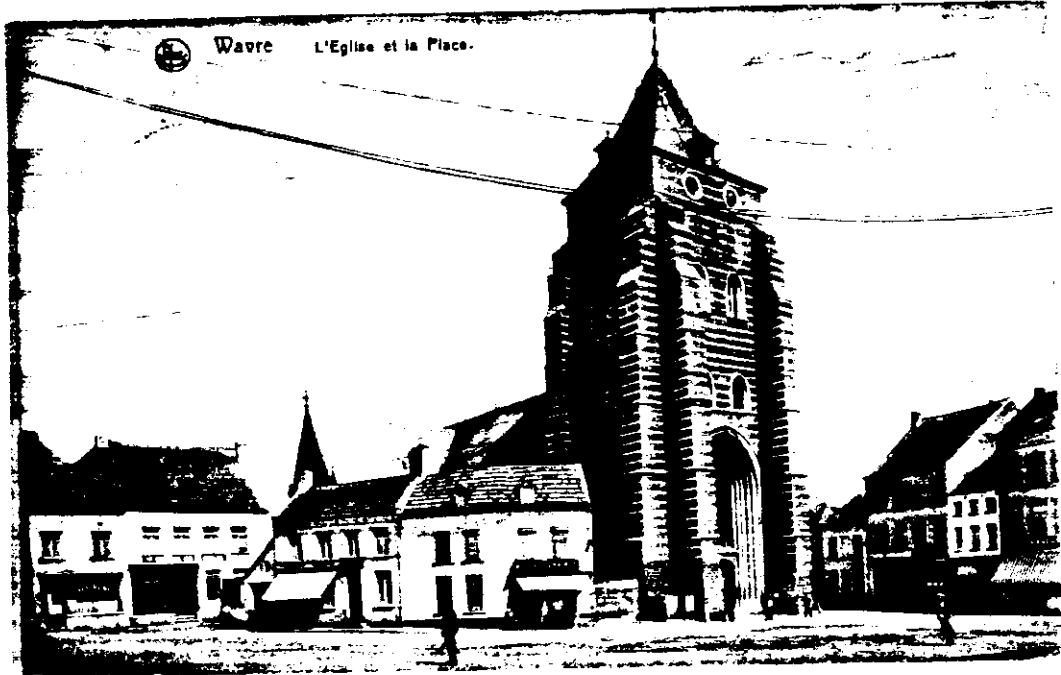
Le nouveau comité du club philatélique de Wavre se compose de Hubert Havrenne, président; Pierre Gilson, vice-président; Paul Jottard, trésorier; Guy Otten, secrétaire, et Joseph Hoeyenbrugge, commissaire.

G. O.

"LE SOIR" 23-10-85

REALISATIONS INTER MEMBRES
DU JEUDI 21 NOVEMBRE 1985

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	690-96	xxx	310	155	
2		701-09	xxx	165	85	
3		716-24	xxx	165	85	
4		725-27	xxx	50	25	
5		728-36	xxx	525	260	
6		743-47	xxx	800	400	
7		748;749-50	xxx	190	95	
8		751-55	xxx	2800	1400	
9		756-60	xxx	1200	600	
10		773-76	xxx	950	475	
11		777-80	xxx	900	450	
12		781-84	xxx	750	375	
13		811	xxx	35	17	
14		812	xxx	210	105	
15		823-25	xxx	750	375	
16		827-31	xxx	4000	2000	
17		876-78	xxx	1550	775	
18		880-91	xxx	15000	7500	
19		892-97	xxx	3100	1550	
20		900-07	xxx	2700	1350	
21		908	xxx	150	75	
22		912-17	xxx	1750	875	
23		927-28	xxx	5000	2500	
24		930-37	xxx	2400	1200	
25		961-63	xxx	500	250	
26		967;986;990	xxx	50	25	
27		969-70	xxx	130	65	
28		971-72	xxx	50	25	
29		987-89	xxx	550	275	
30		991-93	xxx	425	210	
31		994-95	xxx	525	260	
32		996; 1008-09	xxx	90	45	
33		1012	xxx	50	25	
34		1013-18	xxx	450	225	
35		1019;1024	xxx	100	50	
36		1025-26	xxx	160	80	
37		1037	xxx	80	40	
38		1046; 1064-65	xxx	45	20	
39		1047-52	xxx	180	90	
40		1076-81	xxx	700	350	
41		1082-88	xxx	700	350	
42		1090-92	xxx	250	125	
43		1094-95	xxx	100	50	
44		1096-1101	xxx	750	375	
45		1093;1109-10	xxx	70	35	
46		1108 (4)	xxx	60	30	
47		1111-13	xxx	110	55	
48		1114-20	xxx	700	350	
49		1125-27	xxx	150	75	
50		1131-32	xxx	55	25	
51		1133-38	xxx	675	335	
52		1139-46	xxx	700	350	
53		1147-49	xxx	375	185	
54		1150-52	xxx	125	60	
55		1153-58	xxx	475	235	



L'église décanale Saint Jean-Baptiste, témoin du passé

Témoin du passé, l'église décanale Saint Jean-Baptiste a souvent souffert d'incendies et de dégradations.

Elle appartient à la dernière période ogivale. Bâtie en forme de croix latine, elle se compose de trois nefs d hauteurs inégales. Celle du milieu est séparée des collatéraux par un rang de quatre colonnes cylindriques, dont la dernière de chaque côté est engagée dans le mur proche du jubé. Deux grosses colonnes cruciformes l'achèvent à l'autre extrémité en face du chœur.

Le chœur est vaste et, vu du fond, il amplifie la perspective et en augmente la beauté. Il est formé d'un seul vaisseau éclairé par sept magnifiques fenêtres. Un des points importants des travaux de restauration effectués en 1976-77 fut celui des vitraux. Le souci majeur du dessinateur, M Londot de Namur, fut de ne pas assombrir l'église.

Elle mesure 53,20 m de longueur dans l'oeuvre. La nef centrale est haute de 12,51 m et les basses nefs de 8,25 m. Elle eut à souffrir fréquemment de l'incendie (1489, 1582, 1604, 1695 et 1714). L'édifice existant semble avoir été élevé vers l'an 1476. La tour qui précède l'église ne fut édiflée qu'au XVIIe siècle. Vers 1630, on en reconstruisit la partie supérieure qui fut surmontée d'une flèche.

Après l'incendie de 1695, les revenus de l'hôpital furent utilisés pour restaurer l'église. En 1714, de nouvelles réparations étant devenues nécessaires, les mambours et proviseurs obtinrent d'extraire à Limal des pierres grises à proximité de la Cense del Bourse.

La porte d'entrée en plein cintre Renaissance est surmontée d'un fronton, au-dessus duquel s'ouvre une fenêtre ogivale, le tout est enfermé dans un porche ogival à cinq retraits. Un peu plus haut, sont percées deux baies ogivales, entre lesquelles on lit la date 1617. L'étage suivant montre deux grandes fenêtres, également ogivales, puis le cadran de l'horloge. Au dernier étage, on aperçoit deux yeux-de-boeuf. La tour abrite un carillon de quarante-neuf cloches.

	N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
2e	56	Belgique	737-41 + 742	xxx	1500	750		
	57		751-55	xxx	2800	1400		
	58		761-72	xxx	2600	1300		
	59		773-80	xxx	1850	925		
	60		785	xxx	1400	700		
	61		792-94	xxx	4500	2250		
	62		795-97	xxx	4500	2250		
	63		814-22	xxx	2800	1400		
	64		827-31	xxx	4000	2000		
	65		834-40	xxx	2100	1050		
	66		842-44	xxx	1050	525		
	67		868-75	xxx	2400	1200		
	68		880-91	xxx	15000	7500		
	69		892-97	xxx	3100	1550		
	70		898-99	xxx	8400	4200		
	71		912-17	xxx	1750	875		
	72		930-37	xxx	2400	1200		
	73		938-40	xxx	1750	875		
	74		943-45	xxx	3250	1625		
	75		946-51	xxx	7000	3500		
	76		France	148-50	0	225	700	
	77			151	0	375	1000	
	78			153	0	1250	3000	
	79			154	0	2350	6000	
	80			354-55	xxx	1300	4600	
81	398	xxx		750	3000			
82	493	xxx		280	1000			
83	867-72	xxx		400	1400			
84	Préos 119-22	xxx		310	1050			
85	Préos 123-29	xxx		100	350			
3e	86	Belgique		45	xxx	1200	600	
	87		50	xxx	700	350		
	88		60	xxx	1250	625		
	89		77	xxx	2750	1350		
	90		237-39	xxx	750	350		
	91		240-44	xxx	700	350		
	92		249-53	xxx	750	375		
	93		301	xxx	5000	2500		
	94		302-04	xxx	550	275		
	95		333-34	xxx	800	400		
	96		335-40	xxx	600	300		
	97		385	xxx	800	400		
	98		404-05	xxx	420	210		
	99		407-09	xxx	480	240		
	100		411-18	xxx	660	330		
	101		438-45	xxx	600	300		
102	446	xxx	115	57				
103	447-54	xxx	600	300				
104	458-65	xxx	625	310				
105	465 A	xxx	600	300				
106	466-70	xxx	550	275				
107	471-77	xxx	1600	800				
108	477 A	xxx	600	300				
109	481-83	xxx	500	250				
110	488-95	xxx	2000	1000				
111	496-503	xxx	900	450				

Lot N°	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
112	Belgique	532-37	xxx	1000	500	
113		538-46	xxx	350	175	
114		547-55	xxx	550	275	
115		547A-55A	xxx	550	275	
4e 116		Belgique	179-81	0	325	160
117	326-32		0	4000	2000	
118	438-45		0	300	150	
119	466-70		0	300	150	
120	471-77		0	750	375	
121	488-95		0	800	400	
122	504-11		0	1500	750	
123	532-37		0	800	250	
124	834-40		0	1250	625	
125	842-44		0	550	275	
126	880-90		0	2000	800	
127	891		0	7000	3500	
128	927-29		0	2750	1375	
5e 129	France	352	xx	35	100	
130		360-61	xx	9	25	
131		362	xxx	10	30	
132		418	xx	55	150	
133		440-41	xx	55	150	
134		446	xx	30	85	
135		447	xx	60	170	
136		922	xx	20	55	
137		1010	xx	22	60	
138		1036-42	xx	35	100	
139		1060	xx	16	45	
140		1072-75	xx	82	225	
141		1543-47	xxx	17	50	
142		1813-17	xxx	19	55	
143		service 27-35	xxx	150	420	
144	service 36-38	xxx	23	60		
145	service 39-42	xxx	63	180		
146	Belgique	feuillet musée postal		15	45	
147		10	0	225	100	
148		11	0	225	100	
149		23	0	550	250	
150		33	0	150	70	
151		34	0	200	90	
152		38	0	80	35	
153		39	0	200	90	
154		40	0	1200	550	
155		41	0	1400	630	
156	Luxembourg	518-19	xxx	450	225	
157		520-25	xx	300	135	
158		526-27	xx	150	70	
159		528-30	xx	250	110	
160		531-33	xx	1200	540	
161		534-39	xx	200	90	
162		540-41 + 542-44	xx	50	22	
163		544A-47 + 548-50	xx	100	45	
164		553-58	xx	175	80	
165		559-61	xxx	75	37	
166		562-63 + 567-68	xxx	80	40	
167		570-75	xxx	325	160	

Suite à la défection du premier vendeur, il y a lieu de considérer la page 5 du bulletin comme nulle et non avenue et de la remplacer par celle-ci. Bien merci pour votre compréhension.

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	62	0	650	150	
2		72	0	130	50	
3		438-45	xxx	600	280	
4		556-67	xxx	500	220	
5		583-92	xxx	150	70	
6		714	xxx	60	30	
7		927-29	xxx	5000	2400	
8		938-40	xxx	1750	800	
9		994-95	xxx	525	240	
10		1032-36	xxx	1100	500	
11		1068 A	xxx	40	20	
12		1076-81	xxx	700	300	
13		L082-88	xxx	700	320	
14		1096-1201	xxx	750	320	
15		1102-07	xxx	700	320	
16		1222-24;1231-32	xxx	85	35	
17		1239-40	xxx	60	26	
18		1243-45	xxx	100	45	
19		1246-54	xxx	163	75	
20		1255-58	xxx	110	50	
21		1259-61	xxx	190	80	
22		1278-83	xxx	85	40	
23		1285-89	xxx	65	30	
24		1349-51;1354-62	xxx	90	40	
25		1399-1407	xxx	87	40	
26		BF 40-41	xxx	150	70	
27		Service 1-6	xxx	1000	380	
28		Service 19	xxx	300	120	
29		C.P. 288-90;291-93	xxx	160	60	
30		P.A. 7	0	350	150	
2e 31	France	184	xx	17,5	50	
32		304	xxx	37,5	110	
33		328	xxx	120	360	
34		343-44	xxx	80	240	
35		371	xx	55	150	
36		372-76	xx	125	375	
37		389;392	xxx	12,5	36	
38		395	xxx	80	240	
39		400	xxx	7,5	22	
40		401	xxx	45	135	
41		403	xxx	40	120	
42		418	xxx	55	165	
43		419	xxx	15	45	
44		420	xx	50	150	
45		428	xx	22,5	65	
46		458	xxx	32,5	95	
47		459-60	xx	85	250	
48		461	xxx	100	300	
49		470-73	xx	20	60	
50		521B;523;541;552	xxx	15	44	
51		573;575	xx	11,75	35	
52		585-86	xx	12	36	
53		602-05	xx	15	45	